

Une association ancrée dans les valeurs de l'Éducation Populaire

Créée en 1956, l'Association le Relais Habitat Jeunes est une résidence sociale remplissant une mission de Foyer de Jeunes Travailleurs au sein du département de la Sarthe. Chaque jeune trouve au Relais un hébergement, des services et un accompagnement socio-éducatif adaptés à ses besoins. Des activités de formation et d'insertion professionnelle viennent compléter l'offre de services proposée.

L'Association est résolument inscrite dans une démarche d'Éducation Populaire visant à l'émancipation et l'inscription citoyenne des jeunes. Elle s'attache particulièrement à faire vivre au quotidien des valeurs telles que : la laïcité, la mixité sociale et culturelle, l'humanisme, la démocratie participative, l'engagement et la solidarité.

Une démarche participative

L'association a souhaité que le projet stratégique 2021-2025 soit élaboré par les membres de son Conseil d'Administration accompagnés de son Directeur. Une démarche en trois étapes a été conduite :

- Évaluation du précédent projet stratégique
- Repérage des enjeux en matière de jeunesse
- Définition des enjeux stratégiques 2021 - 2025

Un bilan positif

Depuis quelques années, le nombre de jeunes accueillis au Relais est en constante progression. Le taux d'occupation de la structure avoisine les 95 %. La structure est ouverte au public tout au long de l'année. Une équipe de professionnels se relaie pour répondre aux besoins des jeunes 24 h / 24.

L'Association propose un parc de plus de 200 logements.

De nombreuses activités de loisirs socio-éducatifs sont proposées et permettent un accompagnement individualisé des publics accueillis.

Les jeunes qui fréquentent le Relais sont de diverses origines sociales et culturelles. Depuis quelques années, les professionnels constatent une évolution des besoins des

résidents. Les situations individuelles sont souvent plus complexes à accompagner. Les dynamiques collectives s'essouffent au profit d'une individualisation des pratiques.

Des actions envers plus de 250 bénéficiaires du RSA ou d'accompagnement vers l'emploi des personnes migrantes et un service Formation complètent l'offre de l'Association.

Une génération qui bouleverse les codes

Les jeunes qui seront accueillis au Relais au cours des quatre prochaines années sont nés entre 1995 et 2005. La sociologie a modélisé cette génération qu'elle nomme « génération Z ». Hyper connectés, ces jeunes sont mobiles et créatifs. Rationnels, ils placent le bien-être au travail comme l'une de leurs principales priorités dans la vie. Confrontés au manque d'intérêt pour un travail stressant et chronophage, ils aspirent à une vie qui a du sens. Pour cette génération, le travail n'a d'intérêt que s'il participe d'un parcours de vie riche d'expériences et de rencontres.

Une génération en quête de sens

Les crises économiques et sociales qui se succéderont dans les prochaines années continueront de complexifier l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Bien que les politiques de massification scolaire amènent de plus en plus de jeunes à poursuivre des études longues, il est désormais acquis que de nombreux jeunes choisiront de se réorienter vers des filières professionnelles qui leur permettront d'accéder à des emplois porteurs de sens et de bien-être.

Des formes d'engagement qui évoluent

Pour cette génération de l'immédiateté et des relations sociales par l'intermédiaire des réseaux sociaux, l'engagement pour une cause doit avoir une certaine possibilité d'influence sur le monde. Pour ces jeunes, s'engager localement pour la gestion du quotidien peut sembler désuet. Évoluant dans un mode virtuel et ultra-rapide, ils peuvent être moins enclins à se soumettre à l'effort durable.

A l'image de leurs outils de communication, les changements doivent être rapides et faciles.

Les jeunes s'engagent désormais pour des causes dans lesquelles ils trouvent une possibilité de réalisation personnelle là où le travail semble moins remplir sa fonction émancipatrice.

Un environnement économique difficile

Le Relais évolue dans un environnement économique contraint et concurrentiel. La marchandisation des activités de service oblige l'association à avoir recours aux marchés publics. L'enjeu du projet stratégique 2021 - 2025 sera de sécuriser l'activité économique de la structure.

Le projet stratégique 2021 - 2025 a pour ambition d'adapter les services et l'organisation du Relais aux besoins et aux demandes d'une population jeune en pleine mutation.

Axe 1 Développer l'offre de services

Développer l'hébergement

Au cours des quatre prochaines années le Relais développera et adaptera son offre de services aux besoins d'une nouvelle génération de jeunes.

L'association s'est engagée dans la construction d'un nouveau bâtiment qui permettra dès l'année 2023 de proposer à la location 50 nouveaux logements portant notre parc à 250 logements. La rénovation programmée de l'ancien bâtiment améliorera encore les conditions d'accueil du public.

Ainsi, les logements auront tous une surface d'habitation portées à environ 25 m². D'une conception fonctionnelle et d'un esthétique agréable, chaque logement sera équipé d'une kitchenette et proposera un accès internet.

Proposer des espaces de co-working

De manière à faciliter l'accessibilité numérique à tous les jeunes et pour répondre au besoin d'être et de faire ensemble qu'ils expriment, des espaces de travail collectifs seront aménagés. Chaque espace proposera un accès libre à internet et sera muni de quelques postes informatiques permettant aux résidents de suivre plus facilement, par exemple, leur formation.

Adapter l'offre de restauration aux nouveaux usages des jeunes

La redynamisation commerciale du quartier Jean Jaurès et l'arrivée du tramway ont incité les jeunes à se détourner de l'offre de restauration traditionnelle proposée par Le Relais. Il proposera dorénavant un service plus adapté aux nouveaux usages des jeunes et aux enjeux environnementaux. Des plats à emporter pourront être commandés et consommés dans les espaces dédiés. Une gestion à flux tendu limitera la perte de denrées alimentaires. L'accès à ce service sera réservé aux publics cibles du Relais et pourra bénéficier aux groupes extérieurs utilisant les services de l'association.

Axe 2 Permettre l'expérience de la collectivité

Lutter contre l'isolement social et la solitude

Pour partie, les jeunes accueillis au Relais traversent une période de vulnérabilité accentuée par les crises qui se succèdent. La précarité dans la relation sociale augmentée de l'inquiétude d'un avenir incertain peut entraîner des mécanismes de repli. Le Relais aidera les jeunes à maintenir un niveau d'activité sociale. Il s'agira de repérer et entrer en relation avec les jeunes les plus isolés. Nous aurons pour objectif de leur proposer ainsi la participation à des activités collectives dans des cadres « sécurisants » et les aider progressivement à intégrer des groupes sociaux qui leur correspondent.

Développer l'offre d'activités culturelles

Parce qu'elles permettent la découverte et l'ouverture d'esprit, les activités culturelles favorisent l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Le Relais s'attachera à proposer des activités de découverte culturelle et de pratique artistique répondant aux besoins des jeunes.

Créer des espaces de pratiques sportives

En complément de cette ouverture culturelle, il est essentiel que les jeunes puissent bénéficier de leur passage au Relais pour accéder à des activités sportives qui répondent à leurs attentes. Elles permettent l'expérience de l'effort, du dépassement de soi, l'apprentissage de la règle et de la contrainte. Au-delà, elles favorisent le bien-être et la confiance en soi. Des espaces multi-usages dédiés aux pratiques sportives seront aménagés dans la nouvelle construction. Un professionnel sera recruté pour encadrer et accompagner les pratiques sportives des jeunes.

Prévenir les conduites à risques

Bien que rationnels, ces jeunes entretiennent une relation complexe avec leur corps. A la fois outil de communication de leur image, il est parfois mis à mal par une consommation excessive et prématurée de tabac, d'alcool, de drogues et d'une alimentation peu saine.

L'action éducative menée au Relais a vocation à sécuriser les jeunes au-cours d'une période où ils peuvent se sentir fragilisés. L'accès à une autonomie financière relative, à la possibilité de décider par soi-même et à l'expérience de la vie partagée avec une même classe d'âge, oblige à renforcer l'accompagnement éducatif et à investir dans la prévention des conduites à risques. Le Relais développera des démarches de prévention, qui ne soient pas moralisatrices, mais résonnent en termes de projet de vie.

Axe 3 Favoriser la réussite

Proposer une alternative sécurisante aux jeunes déstabilisés par les crises et l'évolution sociétale

La jeunesse est une période de la vie à la fois palpitante par les possibilités qu'elle offre et fragilisante par les incertitudes qui en découlent. Le passage au Relais doit être l'occasion de redonner confiance aux jeunes en l'avenir.

Dessiner des projets de vie

Cette génération de jeunes possède des capacités intrinsèques importantes de création et d'initiatives, dès lors que l'on met à l'œuvre des espaces de valorisation et d'expression de ces potentiels. Les activités socio-éducatives proposées aux jeunes permettront de démultiplier les expériences positives qui les mobiliseront sur de véritables projets de vie.

Garantir l'accès aux droits

La conjoncture socio-économique qui devrait succéder à la crise sanitaire actuelle invite à renforcer l'accompagnement administratif des jeunes. L'accompagnement proposé au Relais doit favoriser l'accès aux droits de tous les résidents.

Intervenir efficacement sur l'offre et la demande d'emploi

Le Relais poursuivra son accompagnement vers l'emploi durable des demandeurs d'emploi en situation d'exclusion professionnelle. En partenariat avec le Conseil Départemental de la Sarthe, Pôle Emploi et les services de l'État, l'action du Relais s'adressera plus particulièrement aux :

- Bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ;
- Demandeurs d'emploi des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville ;
- Étrangers primo-arrivants.

Pour mener à bien cette mission, le Relais s'appuiera sur son réseau de plus de 400 entreprises sarthoises de toutes tailles et couvrant l'ensemble des principaux secteurs d'activités professionnelles.

Consolider l'équipe de professionnels

Fort de ces ambitions, il conviendra de renforcer au cours des quatre prochaines années l'équipe de professionnels chargée de l'accompagnement des jeunes.

Créer une École de la Seconde Chance

Le Relais est impliqué dans un réseau national et s'investit dans la création d'une Ecole de la Seconde Chance, destinée aux jeunes des quartiers prioritaires de la ville du Mans. Ce projet s'inscrit dans les valeurs de l'Education Populaire portée par l'association. L'expérience du Relais en matière d'accompagnement socio-éducatif des jeunes les plus éloignés de l'emploi sera un atout à la réussite de ce projet. Au-delà de ses valeurs d'émancipation des jeunes, de son expérience en matière d'accompagnement des publics en difficulté, le Relais a aussi l'opportunité de disposer d'un hébergement adapté pour ces personnes.

Axe 4

S'inscrire dans une dynamique d'innovation sociale

Adapter les formes d'engagement aux nouveaux usages des jeunes

Par des pratiques de participation, le Relais développera l'engagement citoyen des jeunes. Il pourra s'agir de participer à des actions de solidarité, de lutte contre les discriminations ou de préservation de l'environnement.

Permettre aux jeunes de participer à la gestion du Relais

Il s'agira d'inciter et de solliciter les jeunes résidents dans l'organisation et la gestion de la vie sociale au Relais. Pour ce faire, les modes de participation devront être réinventés.

Diversifier les profils de jeunes

L'augmentation du nombre de logements disponibles et le développement des services qui s'y rapportent permettront de diversifier les profils des jeunes accueillis au Relais. Il pourra s'agir :

- De jeunes en apprentissage ou en période d'alternance, public historique de l'association
- De jeunes issus des quartiers prioritaires de la Ville du Mans et bénéficiant de l'École de la Seconde Chance
- D'étudiants ou jeunes diplômés en cours de réorientation

Responsabilité Sociétale des Organisations (Poursuivre le travail de certification)

Le Relais poursuivra le travail engagé dans une démarche de certification RSO. Il s'agira de mesurer et de faire évoluer l'impact de l'organisation sur la société et sur l'environnement. Cette démarche devra se traduire par l'adoption de comportements éthiques et transparents qui contribueront à un développement harmonieux et durable. Les changements opérés porteront sur la redevabilité, la transparence des décisions et des activités, l'adoption de comportements éthiques (honnêteté, équité, intégrité), la reconnaissance des intérêts des parties prenantes, le respect du principe de légalité, la prise en compte des normes internationales de comportement, le respect des Droits de l'Homme.

Adapter l'organisation et les pratiques aux enjeux environnementaux

Conscient des problèmes environnementaux, le Relais veillera à limiter autant que possible son impact sur l'environnement. Une phase d'évaluation sera réalisée et fixera les objectifs à atteindre au cours de la période 2021 – 2025.

Animer une commission veille et prospectives

Composée d'administrateurs et de professionnels, cette commission aura pour mission d'évaluer l'évolution des problématiques jeunesse et d'y proposer des réponses adaptées aux publics du Relais.

Adapter la gouvernance aux enjeux de demain

Afin de répondre au mieux aux défis portés par les nouvelles jeunes, l'Association devra actualiser sa gouvernance et adapter ses statuts en conséquence.

Consolider la rentabilité financière de l'association

L'ambition portée par le projet stratégique 2021 – 2025 devra s'accompagner d'objectifs de consolidation et de sécurisation financière.

Axe 5

Renforcer l'ancrage sur le territoire

Consolider les partenariats institutionnels

Le Relais s'attachera tout particulièrement à maintenir la qualité des relations qu'il entretient avec les partenaires institutionnels et/ou publics, qu'il s'agisse de la CAF de la Sarthe, de la Ville du Mans, du Conseil Départemental de la Sarthe, du Conseil Régional des Pays de la Loire, et des services de l'État. Par son action et ses analyses, l'Association souhaite contribuer de manière constructive au développement social du territoire.

Développer des partenariats d'initiative

Le Relais cherchera à développer des partenariats de projets avec les acteurs associatifs et publics sarthois. Ces partenariats auront pour fonction d'enrichir les réponses apportées aux problématiques jeunesse et permettront la rencontre d'acteurs différents en favorisant l'enrichissement des actions mises en place.

PROJET ASSOCIATIF STRATÉGIQUE

2021-2025

Axe 1 :

Développer l'offre de services

- Développer la qualité de l'hébergement
- Proposer des espaces de co-working
- Adapter l'offre de restauration aux nouveaux usages des jeunes

Axe 2 :

Développer l'offre de services

- Lutter contre l'isolement social et la solitude des jeunes
- Développer la proposition d'activités culturelles
- Créer des espaces de pratiques sportives
- Prévenir les conduites à risques

Axe 3 :

Favoriser la réussite

- Proposer une alternative sécurisante aux jeunes déstabilisés
- Dessiner des projets de vie
- Garantir l'accès aux droits
- Intervenir efficacement sur l'offre et la demande d'emploi
- Consolider l'équipe de professionnels
- Créer une École de la Seconde Chance

Axe 4 :

S'inscrire dans une dynamique d'innovation sociale

- Adapter les formes d'engagement aux nouveaux usages jeunes
- Permettre aux jeunes de participer à la gestion du Relais
- Poursuivre le travail de certification Responsabilité Sociétale des Organisations
- Adapter l'organisation et les pratiques aux enjeux environnementaux
- Animer une commission veille et prospectives
- Adapter la gouvernance du Relais aux enjeux de demain
- Consolider la rentabilité financière de l'association

Axe 5 :

Renforcer l'ancrage sur le territoire

- Consolider les partenariats institutionnels
- Développer des partenariats d'initiative

